

Grèbe castagneux

Tachybaptus ruficollis



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

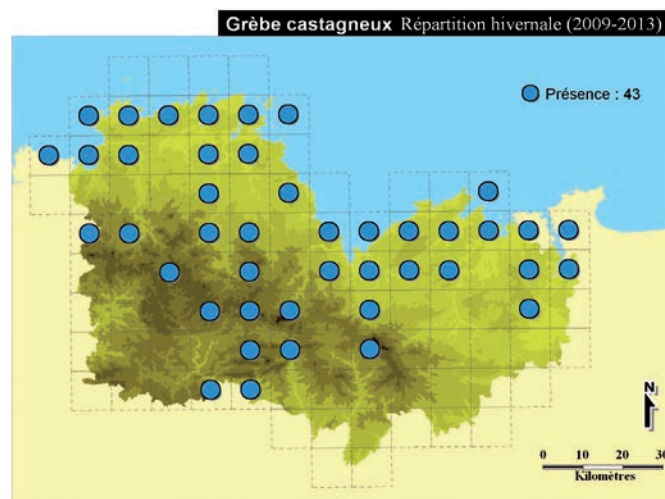
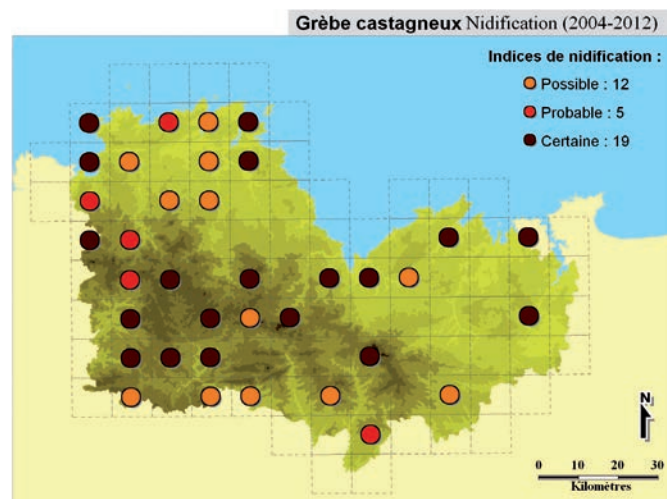
Espèce polytypique, le Grèbe castagneux se reproduit de l'Afrique à l'Asie et dans toute l'Europe. En France, les populations sont plutôt sédentaires même si les oiseaux font preuve d'un certain erratisme pour se regrouper sur des grandes pièces d'eau ou sur le littoral en hiver. Ils sont rejoints à cette période par des populations plus nordiques (D). Les nicheurs occupent préférentiellement de petites pièces d'eau bien végétalisées (marais, queues d'étangs, bassins de décantation, mares...) et la population nationale est estimée entre 8000 et 10000 couples au début des années 2000 (D). A la mi-janvier, 6500 oiseaux sont dénombrés en moyenne en France sur la période 1997-2006, ce qui traduit une forte sous-estimation liée à la discrétion de l'espèce (D). En Bretagne, la population nicheuse auparavant estimée à 300 couples (D) a été réévaluée à environ 1 million de couples si l'on excepte la Loire-Atlantique (C). La population hivernante est mal cernée mais 4 sites estuariens dépassent le seuil d'intérêt national de 100 ind. : le golfe du Morbihan, la rivière d'Etel, la rade de Brest et l'estuaire de la Rance (C).

Statut en Côtes-d'Armor

Le Grèbe castagneux est un nicheur peu commun mais un migrateur et hivernant commun en Côtes-d'Armor. Il se reproduit en couples isolés ou en petites populations sur une grande diversité de plan d'eau intérieurs, pourvu que des rives végétalisées permettent son installation : mares, étangs, bassins de lagunage... Cette adaptabilité lui a sans doute

permis de conquérir de nouveaux secteurs depuis les années 1980, profitant du développement des stations d'épuration et de traitement des eaux où il trouve une certaine tranquillité. Le nombre de mailles occupées dans le département a été multiplié par 2,5 entre 1980-1985 et 2004-2008 (C). Malgré une population nicheuse sans doute inférieure aux autres départements plus riches en zones humides et étangs, on peut sans doute estimer les effectifs à plus de 100 ou 150 couples nicheurs dans les années 2010.

En dehors de la période de reproduction, les Grèbes castagneux rejoignent le littoral et quelques grands plans d'eau (aval du lac de barrage de Guerlédan...) où les effectifs sont renforcés par des migrateurs issus de populations plus nordiques. Dès le mois de juillet, de petits groupes sont visibles mais des rassemblements plus importants sont notés en septembre et octobre, correspondant sans doute à un pic migratoire. Un second pic correspond aux comptages de la mi-janvier. La migration pré-nuptiale est en revanche difficile à détecter même si des oiseaux sont observés sur le littoral jusqu'en mars et avril surtout. Sur l'estuaire de la Rance, les effectifs augmentent de septembre à novembre puis se stabilisent jusqu'en janvier pour se réduire en février et mars (**Février, 2002**). L'estuaire de la Rance constitue d'ailleurs le site d'hivernage le plus important du département avec des effectifs parfois supérieurs à la centaine d'individus (maximum de 117 le 9 janvier 1997, 112 le 16 janvier 2000) et généralement compris entre 50 et 100 lors de



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.



Grèbe castagneux

Tachybaptus ruficollis



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

comptages ciblés. Le second site d'hivernage est le fond de la baie de Saint-Brieuc qui accueille souvent quelques dizaines d'oiseaux même si les effectifs sont certainement sous-estimés (maximum de 92 le 24 décembre 1996). Un troisième secteur, intérieur cette fois, abrite également un hivernage assez important : le lac de Guerlédan et notamment le plan d'eau situé en aval du barrage (maximum de 58 le 17 décembre 2006, 53 le 4 février 2007, 50 le 19 janvier 2006). Enfin, le secteur du Lenn (Louannec) est un site d'hivernage également important avec plusieurs dizaines d'oiseaux en hiver (maximum de 45 le 7 décembre 1997). Des hivernants se disséminent sur une grande partie du littoral, fréquentant préférentiellement les zones sablo-vaseuses peu profondes et peu éloignées de la côte : pointe de Minard (Plouézec), estuaire du Jaudy, estuaire du Trieux, estuaire du Frémur, baie de Lannion... Des oiseaux sont également présents en petit nombre (rarement plus de 10 oiseaux par site) sur les étangs intérieurs à cette période. Les effectifs hivernant à la mi-janvier ne sont pas significatifs du fait d'un protocole non adapté à l'espèce (hauteur d'eau) mais

on peut estimer à plusieurs centaines le nombre d'hivernants en Côtes-d'Armor.

Tendances et perspectives

Le Grèbe castagneux présente un statut de conservation favorable en Europe et en France (**B** ; **U**). Il semble en être de même en Bretagne et en Côtes-d'Armor au vu de la progression des populations nicheuses et d'une relative stabilité des hivernants. Des protocoles de dénombrement plus adaptés pourraient être mis en place à l'instar des enquêtes menées en Normandie notamment mais cela nécessite un grand investissement de temps et de personnes au vu du découpage littoral et des problématiques liées aux marées et aux variations quotidiennes (visibilité, état de la mer...).

Bibliographie

Février Y. (2002). Avifaune de la Rance. De Dinan à Saint-Malo. Statut actuel et bilan des premières années de suivi. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor. 144 p.

Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

